



autorité nationale
de régulation du
secteur de l'énergie

Février 2026

Rapport annuel **2025**

Bâtir un système énergétique
résilient, accessible et durable

Préparé par:

ANARSE

2 Rue Marcadieu,
Port-au-Prince, Haïti



Table des matières

Mot du Directeur Général	03
Présentation de l'ANARSE	04
Des projets en cours: enquêtes et avancées	06
L'arrêt forcé de Péligre	19
Le plan national d'électrification	21
L'équipe de l'ANARSE: formation et participations	23
Consommation des produits pétroliers	32
Rapport financier	34



Structurer, diversifier, sécuriser

Trois priorités au cœur des actions de l'ANARSE pour bâtir un système énergétique résilient, accessible et durable .

Mot du **Directeur**



L'exercice 2024–2025 marque une étape importante pour le secteur énergétique haïtien. Dans un contexte exigeant, l'ANARSE poursuit sa mission en faveur d'un système énergétique plus résilient, accessible et durable. Des avancées significatives ont été enregistrées dans le déploiement des énergies renouvelables, notamment à travers les projets de Caracol, Jacmel et Dondon, ainsi que la mise en œuvre du programme PHARES. Ces initiatives contribuent à la diversification du mix énergétique et à l'amélioration de l'accès à l'électricité.

L'arrêt forcé de la centrale de Péligre a toutefois mis en évidence la vulnérabilité du système électrique national et la nécessité de renforcer la planification et les infrastructures. Dans cette perspective, l'ANARSE a engagé l'élaboration du Plan National de Développement du Secteur Électrique, afin d'orienter les investissements et structurer durablement le secteur. Les progrès réalisés confirment que la transition énergétique est en marche. Elle exige cependant une mobilisation continue de l'ensemble des acteurs.

L'ANARSE demeure pleinement engagée pour accompagner cette transformation, au service du développement économique et social du pays.

Evenson Calixte, Ing., PhD

Directeur Général

L'ANARSE

Mission et valeur

Le Décret du 3 février 2016 (publié dans Le Moniteur No. 23) a instauré un organisme autonome chargé de réguler le secteur de l'énergie. Cette nouvelle entité étatique, dénommée Autorité Nationale de Régulation du Secteur de l'Énergie (ANARSE), est placée sous la tutelle du Ministère des Travaux Publics, des Transports et des Communications (MTPTC).



L'ANARSE intervient dans le secteur de l'énergie à travers diverses activités telles que l'étude, l'exploration, la construction, l'exploitation, la production, la transmission, le stockage, la distribution, l'importation, l'exportation, la commercialisation, ainsi que toutes autres activités liées à l'électricité, aux

combustibles fossiles, à l'énergie hydraulique, nucléaire, géothermique, solaire, éolienne, aux énergies non conventionnelles et à toutes les formes présentes et futures d'énergie.

Sous la direction du Dr. Evenson Calixte, la première administration de l'ANARSE s'est focalisée sur l'établissement des bases de l'institution. Cela s'est concrétisé par la rédaction de documents essentiels tels qu'un manuel de procédures et de réglementations, un manuel des opérations, ainsi qu'un document décrivant la structure organisationnelle de la Direction de Régulation. Ces outils ont été cruciaux pour définir le fonctionnement de l'ANARSE.

Autorité

de régulation



L'ANARSE est l'institution publique chargée de réguler, encadrer et structurer l'ensemble du secteur énergétique en Haïti. Elle garantit un cadre transparent, équitable et conforme aux standards nationaux et internationaux.

Acteur

stratégique



L'ANARSE accompagne la transformation du secteur à travers la promotion des énergies renouvelables, la diversification du mix énergétique et le développement de solutions adaptées aux réalités locales, notamment en zones rurales.

Levier

de résilience



À travers la planification stratégique, la régulation des projets et le renforcement des capacités institutionnelles, l'ANARSE contribue à bâtir un système énergétique plus fiable, accessible et durable.

Des projets en cours

Avancées et enquête



Des avancées sur plusieurs fronts

En 2024-2025, l'ANARSE a suivi des projets clés et mené des missions de terrain pour renforcer la qualité, la résilience et l'accès à l'électricité.

8

projets et sites suivis

Caracol, Jacmel, Dondon

Suivi de 3 projets structurants

Tiburon

Enquête de satisfaction et réhabilitation du mini-réseau.

PHARES

Déploiement progressif et validations en cours.

Caracol, Jacmel, Dondon

Des avancées dans la construction des centrales

Centrale solaire du Parc Industriel de Caracol



Le projet de centrale du Parc Industriel de Caracol (PIC) vise la conception, la construction et l'exploitation d'un système hybride de production et de gestion d'électricité combinant une centrale solaire photovoltaïque de 13,4 MWc, un système de stockage par batterie de 12,38 MWh / 5 MW, et son intégration à une centrale thermique existante d'environ 10 MW, en service depuis 2012.

Ce système est destiné à alimenter de manière fiable le PIC ainsi que les communes de Caracol, Limonade, Terrier-Rouge, Sainte-Suzanne et Trou-du-Nord. L'objectif est de maximiser l'intégration des énergies renouvelables tout en garantissant la stabilité du réseau, grâce à un système de contrôle centralisé (EMS/SCADA), des capacités de réserve rapide, de démarrage autonome (Black Start) et une gestion énergétique optimisée.

Le projet est mis en œuvre par l'Unité Technique d'Exécution (UTE), en tant que maître d'ouvrage, avec le groupement SAE-A JV comme contractant principal et la firme Intec pour la supervision technique. L'ANARSE et la Cellule Énergie (CE) du MTPTC interviennent en appui technique. Le financement est assuré par la Banque Interaméricaine de Développement (BID) et l'USAID.

Depuis juillet 2024, les travaux progressent de manière soutenue malgré certaines contraintes logistiques. Sur le site de 4 MWc, les opérations de décapage sont achevées, les structures photovoltaïques sont en place et l'installation des modules est en cours. Sur le site de 9,4 MWc, des essais

techniques sont en cours afin de valider les paramètres du sol avant les travaux de fondation.

Des réunions de coordination sont tenues régulièrement afin d'assurer le suivi du projet, de gérer les aspects logistiques et d'optimiser les choix techniques. Les activités de replantage prévues dans le cadre des engagements environnementaux sont également en cours.

Un léger décalage dans la phase de finalisation reste toutefois possible en raison des contraintes techniques et logistiques observées.

Centrale de Jacmel



Dans un contexte marqué par les difficultés structurelles du secteur électrique, le Gouvernement haïtien, avec l'appui de la Banque mondiale, a engagé plusieurs initiatives visant à amorcer une transition énergétique durable, fondée sur le développement des énergies renouvelables

et l'élargissement de l'accès à l'électricité.

Dans ce cadre, deux programmes structurants ont été lancés :

1. Énergies renouvelables pour tous (SREP) – 52,10 millions USD
2. Services énergétiques modernes pour tous (CTF)

Ces initiatives visent à réduire la dépendance aux combustibles fossiles, renforcer la résilience des réseaux et améliorer l'accès à l'électricité.

Le projet de Jacmel s'inscrit dans cette dynamique et prévoit la mise en place d'une centrale solaire photovoltaïque de 4 MWc couplée à un système

de stockage de 6 MWh. Il sera intégré à un réseau combinant thermique, solaire et hydroélectricité (centrale de Gaillard), constituant ainsi un modèle de mix énergétique reproductible.

Ce projet vise à :

- augmenter la part des énergies renouvelables
- renforcer les capacités de gestion du réseau par l'opérateur public
- développer une expertise locale sur les réseaux à forte pénétration solaire

Le modèle technique a été élaboré en concertation avec la Cellule Énergie (CE), Trama TecnoAmbiental (TTA) et l'Électricité d'Haïti (EDH), afin de garantir la robustesse des spécifications techniques.

L'appel d'offres a été lancé le 28 mai 2025 dans le cadre d'une procédure restreinte. Une visite de terrain a été organisée le 24 juillet 2025 pour accompagner les soumissionnaires.

Deux offres ont été reçues et sont actuellement en cours d'évaluation. L'attribution du marché devrait intervenir prochainement, marquant le démarrage des travaux.

Centrale de Dondon



Le projet de centrale solaire de Dondon vise à alimenter de manière autonome la commune et ses environs, tout en réduisant la dépendance aux énergies fossiles.

Il consiste en la conception et la construction d'une centrale électrique hybride comprenant :

- 785 kWc de solaire photovoltaïque

- 1 151 kWh de stockage
- un transformateur de 600 kVA

À fin mars 2025, les travaux de terrassement, les fondations et l'installation des structures photovoltaïques étaient achevés à 100 %. Les onduleurs ont été installés et les travaux de câblage devaient débuter à la réception des équipements.

En avril 2025, la faillite du contractant Enzen a entraîné un arrêt temporaire du chantier. En réponse, Masdar a engagé un processus de remplacement, aboutissant à la désignation de la société Elemental Group pour reprendre les travaux.

La reprise progressive des activités, combinée à la livraison prochaine d'équipements clés, devrait permettre d'accélérer l'exécution et de rétablir le calendrier du projet.



100%
structurant

Les projets de Caracol, Jacmel et Dondon progressent à des stades complémentaires — construction avancée, passation de marché et relance de chantier — illustrant la dynamique de transformation du secteur énergétique haïtien vers un modèle plus durable et résilient.

En résumé:

- **13,4 MWc installés à Caracol** avec **12,38 MWh de stockage**
- **4 MWc en développement à Jacmel** avec **6 MWh de stockage**
- **785 kWc installés à Dondon** avec système hybride et 1 151 kWh de stockage
- **Reprise du projet de Dondon** après changement de contractant

Tiburon

Enquête de satisfaction et reconstruction

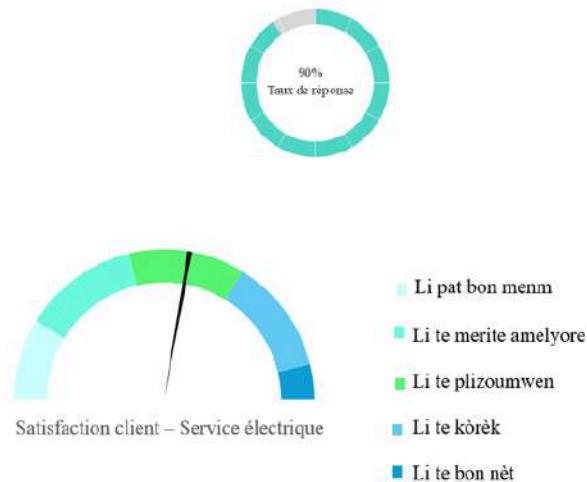


Figure 1: Appréciation par les usagers de la qualité du service offert par Enèji Pwòp

La commune de Tiburon bénéficie, depuis 2019, de l'exploitation d'un mini-réseau électrique opéré par la compagnie Enèji Pwop S.A. Malheureusement la centrale a été en partie détruite par un incendie en octobre 2023 paralysant presque au point mort les services de l'opérateur .

Concernée, par ailleurs, par les préoccupations des membres de la population, les décideurs étatiques ont exprimé la volonté d'améliorer le fonctionnement de la centrale et de mieux desservir la population de Tiburon. Une enquête de satisfaction préliminaire auprès des consommateurs sur la qualité du service d'électrification avant la catastrophe qui a interrompu le fonctionnement de la centrale a été commanditée par l'ANARSE.

Ceci a permis de penser le perfectionnement à court et à long termes de ses stratégies d'électrification en zones rurales. L'enquête, réalisée à l'aide d'un questionnaire papier, a touché 294 abonnés, soit une part significative des 416 abonnés que compte le réseau de Tiburon.

Cette étude visait donc à évaluer la qualité du service électrique fourni, à identifier les principaux problèmes rencontrés par les usagers, et à proposer

des pistes d'amélioration déjà applicables lors de la réhabilitation et les développements futurs.

Les résultats de cette enquête de satisfaction de la clientèle de la centrale électrique de Tiburon ont été rendus disponibles au mois de juin 2025.

L'enquête a reflété un niveau de satisfaction modéré des utilisateurs qui sont limités dans leur consommation énergétique. La plupart des utilisateurs souhaitent bénéficier d'un meilleur service, d'une augmentation de la capacité de la centrale et beaucoup affirment être disposés à payer davantage s'ils peuvent consommer plus.

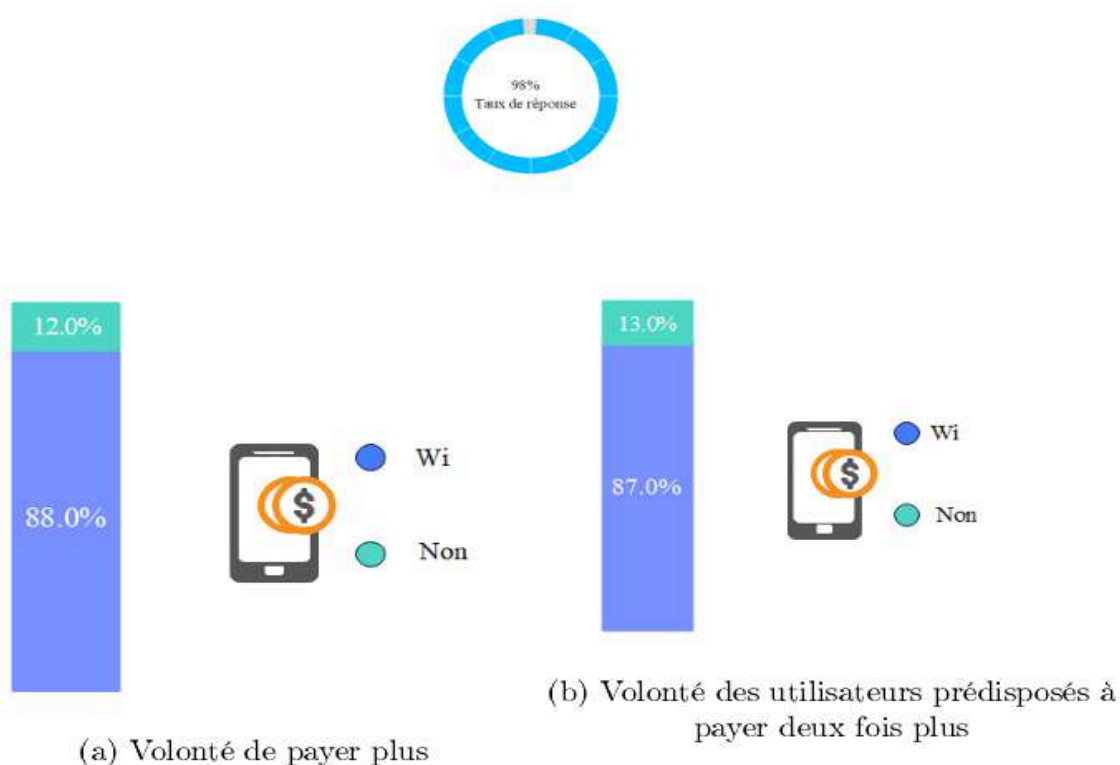


Figure 2: Volonté de payer en cas d'augmentation de la consommation

PHARES

Avancées et sites gérés par EarthSpark

Sites gérés par EarthSpark

Le programme PHARES a été lancé par le gouvernement haïtien avec le soutien initial de deux initiatives de financement : HA-L1140 – Amélioration de l'accès à l'électricité en Haïti (AMACHE), financée par la Banque interaméricaine de développement (BID), et TF0A5191 – Projet "Énergie renouvelable pour tous", financé par le fonds fiduciaire SREP via la Banque mondiale.

L'objectif principal du programme PHARES est d'augmenter l'accès à l'énergie solaire pour les communautés rurales et périurbaines, et plus spécifiquement, de fournir un accès à l'électricité qui soit abordable, accessible, durable et de haute qualité.

EARTHSPARK est l'une des compagnies à avoir remporté une enveloppe conséquente d'une vingtaine de sites lors de deux (2) fenêtres d'appels à propositions. Pour l'instant Earthspark s'engage à construire puis exploiter six (6) micro-réseaux dont: La Cahouane, Chambellan, Dame-Marie, Anse-D'Hainault, Marfranc, Beaumont. Tous les sites sont subventionnés soit par la Banque Mondiale ou la BID.

Pour tous les sites de Earthspark, des travaux de nivellement des terrains seront exécutés par la direction départementale de la Grande-Anse avec les fonds disponibles de la Banque Mondiale et de la BID. Les 2 chantiers qui seront exécutés en premier sont respectivement Tiburon puis La Cahouane. Le début des travaux est prévu pour la deuxième quinzaine du mois de Juin. Par ailleurs, après les retours de la CSCCA sur les dossiers de concessions pour les 6 sites; une révision générale a permis de corriger certaines erreurs et apporter des éclaircissements sur certains points soulignés par cette instance. Les dossiers sont soumis à nouveau pour validation de la CNMP et de la CSCCA.

Les caractéristiques des sites sont les suivantes:

→ Le micro-réseau de La Cahouane : 57.8 kWc, 48.5 kW Solar Inverter,

- 24 kW Inverter Battery, 119 kWh de stockage, 50 kVA Transformateur de sortie de la centrale. Alimentation prévue de 239 ménages.
- Le micro-réseau de Chambellan: 193 kWc et 486 kWh de stockage. Alimentation prévue de 511 ménages.
 - Le micro-réseau de Beaumont: 398 kWc et 475 kWh de stockage. Alimentation prévue de 1019 ménages.
 - Le micro-réseau de Dame-Marie: 707 kWc et 1240 kWh de stockage. Alimentation prévue de 1 444 ménages.
 - Le micro-réseau de Marfranc: 84.3 kWc et 130 kWh de stockage. Alimentation prévue de 233 ménages.
 - Le micro-réseau de Anse d'Hainault: 1 186 kWc et 2 014 kWh de stockage. Alimentation prévue de 2 228 ménages.

Site de Génipailler

Le projet de Génipailler s'inscrit dans le cadre du programme PHARES qui vise à renforcer l'accès à l'énergie dans les zones rurales d'Haïti. Le site a été attribué à la firme PigranEneji à l'issue d'un appel d'offres compétitif.

Le projet consiste à installer, dans la localité rurale de Génipailler, une centrale hybride comprenant une centrale solaire photovoltaïque de 393,12 kWc et un système de stockage par batterie de 900 kWh / 216 kW. Il prévoit également la construction d'un réseau de distribution électrique destiné à alimenter plusieurs sections de la zone ciblée.

Dans le cadre du processus d'ingénierie détaillée, plusieurs réunions techniques ont été tenues avec les parties prenantes. À ce jour, la partie relative au photovoltaïque et au stockage a déjà été validée, tandis que la validation des volets réseau de distribution et bâtiment technique est en cours.

Parallèlement à cette procédure de validation, la firme prévoit de démarrer les travaux liés à la fondation de la centrale photovoltaïque, tout en poursuivant les démarches pour l'obtention des validations restantes. La validation de cette première étape permettra de débloquer un premier versement de la subvention, condition nécessaire pour engager les sous-traitants et entamer les travaux.

Site de Carice

Le projet de Carice s'inscrit aussi dans le cadre du programme PHARES. Le site a été attribué à la firme SKDK (Sant pou la Kilti de Devlopman Karis) à l'issue d'un appel d'offres compétitif. Ce projet se distingue des autres sites du programme PHARES par le fait qu'il dispose déjà d'une installation solaire existante de 300 kWc ainsi que d'une partie de son réseau de distribution.

Dans le cadre du projet, SKDK prévoit d'ajouter 100 kWc supplémentaires de capacité photovoltaïque, ainsi qu'un système de stockage d'énergie par batterie (BESS) de 735 kWh / 118 kW. Le projet inclut également la réhabilitation et l'extension du réseau de distribution, avec pour objectif de raccorder 1 587 ménages.

La convention de concession est en cours de finalisation et devra être soumise très prochainement à la CNMP pour les démarches réglementaires nécessaires. En parallèle, un état des lieux du site a été réalisé en mai, permettant d'établir un inventaire complet des équipements déjà en place. Un rapport a été rédigé et partagé avec les parties prenantes, en attendant la validation officielle par procès-verbal du juge de paix, qui permettra de formaliser les constats et de faire avancer le projet.

Entretemps, SKDK a déjà soumis un nouveau plan d'affaires, marquant sa volonté d'avancer activement dans la mise en œuvre du projet. La subvention attribuée par le gouvernement haïtien à ce projet s'élève à 900 000 USD.

Tableau récapitulatif

Dans le cadre des efforts déployés pour améliorer l'accès à l'électricité et diversifier le mix énergétique en Haïti, plusieurs projets stratégiques sont actuellement en cours de développement à travers le territoire. Ces initiatives, portées par des partenariats entre l'État haïtien, des bailleurs internationaux et des opérateurs privés, combinent des centrales solaires photovoltaïques, des systèmes hybrides avec stockage par batteries et, dans certains cas, des infrastructures thermiques. Elles visent à renforcer la fiabilité de l'approvisionnement électrique, à réduire la dépendance aux énergies fossiles et à promouvoir l'intégration des énergies renouvelables

dans les réseaux existants.

Le présent tableau dresse un état d'avancement détaillé de ces projets, qu'ils soient situés en zones urbaines, périurbaines ou rurales. Cette synthèse offre une vision claire et actualisée des réalisations accomplies, des jalons en cours et des échéances prévues, contribuant ainsi à une meilleure compréhension des dynamiques à l'œuvre dans le secteur énergétique haïtien.

PROJETS		
Énergies renouvelables pour tous- PHARES 1	Firme	EARTHSPARK (ESI)
	Lieux d'exécution	Marfranc, Anse d'Hainault, Chambellan, Dame-Marie, et la Cahouane
	Dernières avancées	
	État d'avancement	<p>La Cahouane, financé à 100 % par la Banque Mondiale, dispose d'une capacité de 61 kWc et 138,6 kWh de stockage pour 263 ménages. Le Plan Final a été soumis et la validation est attendue en juin 2025 et validée en août 2025. Chambellan, financé à 100 % par la BID avec 193 kWc et 486 kWh de stockage pour 511 ménages, a son Plan Final en cours d'élaboration avec déjà 30 % des documents transmis.</p> <p>Beaumont, également financé à 100 % par la Banque Mondiale (398 kWc, 475 kWh, 1 019 ménages), se prépare à soumettre son Plan Final.</p> <p>Dame Marie est financé à 10,86 % par la Banque Mondiale (707 kWc, 1 240 kWh, 1 444 ménages). ESI a lancé un appel d'offres international pour recruter un sous-traitant.</p> <p>Marfranc, financé à 100 % par la BID (84,3 kWc, 130 kWh, 233 ménages), commencera les travaux après La Cahouane.</p> <p>Anse d'Hainault, financé à 14,92 % par la BID (1 186 kWc, 2 014 kWh, 2 228 ménages), ESI a lancé le 31 mai 2025 un appel d'offres international pour recruter un sous-traitant.</p> <p>Tous les sites ont déjà reçu un premier décaissement de 20 %, et les prochaines étapes clés concernent la validation des Plans Finaux et le recrutement des sous-traitants pour Dame Marie et Anse d'Hainault.</p>
Firme	ENVIROEARTH, GREEN ENERGY	
ERAF	Lieux d'exécution	Capotille- Vallière- Mont organisé (Nord-Est)
	Dernières avancées	
	État d'avancement	<p>Les efforts actuels sont principalement axés sur la réhabilitation de la centrale de Mont-Organisé.</p> <p>Appel d'offres concluant lancé le 13 mai 2025. La firme LC Renewable a été retenue comme soumissionnaire gagnant, et des négociations sont actuellement en cours avec celle-ci.</p>

PROJETS		
AMACEH (composante 2)		Le démarrage des travaux de réparation accuse un retard mais leur mise en œuvre demeure certaine et devrait suivre dès la finalisation des discussions contractuelles.
	Firme	Groupement SAE-A Joint Venture
	Lieux d'exécution	Caracol- Parc Industriel de Caracol et 5 communes à alimenter Caracol, Limonade, Terrier-Rouge, Sainte-Suzanne, Trou-du-Nord.
		Dernières avancées
	Capacité de la centrale de Caracol	13,4 MWc Capacité stockage 12.38 MWh/5MW
	Description du projet	Construction de deux centrales solaires de 9,4 MWc et de 4 MWc au parc industriel de Caracol pour alimenter le Parc Industriel de Caracol ainsi que les 5 communes (Limonade, Trou du Nord, Sainte-Suzanne, Caracol et Terrier Rouge) afin de réduire la dépendance de ce réseau aux produits pétroliers, stabiliser ainsi le coût du kwh et supprimer la subvention du gouvernement.
	Déroulement des travaux	Les travaux avancent de manière significative. Certains chantiers sont déjà achevés tandis que d'autres se poursuivent selon le calendrier établi. L'ensemble des interventions est réparti sur deux sites distincts, correspondant respectivement aux installations de 9,4 MWc et 4 MWc. Sur le site des 4 MWc, les opérations de décapage sont entièrement terminées, les structures photovoltaïques sont presque toutes implantées et l'installation des modules solaires est en cours de finalisation. Sur le site des 9,4 MWc, des essais techniques sont en cours afin de valider certains paramètres du sol avant la poursuite des travaux.
	Démarrage du projet	Réunion de démarrage le 16 juillet 2024.
	Firmes	MASDAR (Gestion de Projet) / ENZEN (Ingénierie)
	Lieu d'exécution	Dondon (Nord)
HREP		Dernières avancées
	Description du projet	Dondon: Centrale solaire: 785 kWc PV- Capacité batteries 1151 kWh Connexions prévues 2500 ménages.
	État d'avancement	Le projet de Dondon: conception, fourniture et construction d'une centrale hybride au sol comprenant 785 kWc de solaire photovoltaïque et un stockage batterie de 1 151 kWh / 600 kVA en mode grid-forming, ainsi qu'un transformateur de 600 kVA avec disjoncteur moyenne tension.

PROJETS

Énergies renouvelables pour tous- PHARES 1		<p>Le blocage survenu en avril, provoqué par la faillite de la firme chargée de la construction de la centrale dans le cadre de ce projet, est désormais levé.</p> <p>L'entreprise ENZEN Limited a été remplacée par Elemental Group, permettant ainsi la reprise des travaux. Arrivée prochaine d'équipements clés pour accélérer la poursuite des activités.</p>
	Firme	SKDK
	Lieu d'exécution	Carice (Nord-Est)
	Dernières avancées	
	Description du projet	Carice (Nord-Est)- Centrale Solaire: 400 kW- Capacité batteries 798 kWh -Connexions prévues: 1,587
Énergies renouvelables pour tous- PHARES 2	État d'avancement	<p>Le projet de Carice, attribué à la firme SKDK, s'inscrit dans le programme PHARES et bénéficie déjà d'une installation solaire existante de 300 kWc et d'une partie de son réseau de distribution.</p> <p>Le projet prévoit d'ajouter 100 kWc supplémentaires ainsi qu'un système de stockage batterie de 735 kWh / 118 kW, et d'étendre le réseau pour raccorder environ 1 500 ménages.</p> <p>La convention de concession est en cours de finalisation et doit être soumise à la CNMP. Un état des lieux du site a été réalisé en mai, avec un rapport transmis aux parties prenantes, en attente de validation officielle par procès-verbal du juge de paix. SKDK a également soumis un nouveau plan d'affaires. Le projet bénéficie d'une subvention gouvernementale de 900 000 USD.</p>
	Firme	PI GRAN ENÈJI (ISTEAH)
	Lieu d'exécution	Génipallier (Milot)
	Dernières avancées	
	Description du projet	"Genipallier (Milot) Centrale Solaire: 388 kW- Capacité batteries: 900 kWh- Capacité Groupe électrogène: 190 kVA- Connexions prévues: 1393"
État d'avancement	Attribué à la firme PigranEneji, le projet consiste en une centrale hybride de 393,12 kWc photovoltaïque avec stockage batterie de 900 kWh / 216 kW, et la construction d'un réseau de distribution.	

PROJETS

Énergies renouvelables pour tous- Jacmel		<p>L'ingénierie détaillée a validé les volets photovoltaïque et stockage, tandis que la validation du réseau et du bâtiment technique est en cours.</p> <p>Les travaux de fondation de la centrale photovoltaïque doivent démarrer prochainement. La validation de cette étape débloquera un premier versement de subvention, condition pour engager les sous-traitants et lancer les travaux.</p>
	Firme	
	Lieu d'exécution	Jacmel
	Dernières avancées	Appel d'offres lancé 28 mai 2025
	Description du projet	Dernière proposition pour l'appel d'offres à réviser à la hausse: construction d'une centrale photovoltaïque connectée au réseau existant de Jacmel de 4000 kWc avec 6 MWh de stockage
	État d'avancement	<p>La centrale de Jacmel combinera thermique, solaire photovoltaïque et hydroélectricité (centrale de Gaillard) pour diversifier le mix énergétique. Elle intégrera 4 MWh de solaire et 6 MWh de stockage.</p> <p>Objectif: accroître la part des renouvelables et renforcer les capacités de l'opérateur public dans la gestion de réseaux avec forte injection intermittente.</p> <p>Appel d'offres lancé le 28 mai 2025 dans le cadre d'une procédure restreinte impliquant cinq firmes présélectionnées.</p> <p>Une visite de terrain a été organisée le 24 juillet 2025, afin de soutenir et d'orienter les soumissionnaires.</p> <p>À la suite de cette visite, deux candidats ont soumis leurs offres.</p> <p>L'évaluation des offres actuellement en cours et devrait s'achever sous peu pour passer à la phase contractuelle du projet.</p>

L'arrêt de Péligre

Arrêt forcé et impact sur la disponibilité de l'électricité

Au cours du mois de juin 2025, la région métropolitaine de Port-au-Prince a été confrontée à une crise énergétique majeure, consécutive à l'arrêt forcé de la centrale hydroélectrique de Péligre et à des actes de sabotage ayant entraîné la destruction de plusieurs pylônes du réseau national de transport. Ces événements ont mis en évidence la forte vulnérabilité du système électrique haïtien, largement dépendant d'un nombre limité d'unités de production et insuffisamment résilient face aux perturbations techniques et sécuritaires.

Pour atténuer les effets de cette interruption, l'Électricité d'État d'Haïti (EDH) a mis en place une solution temporaire reposant sur la remise en service partielle de la centrale thermique de Carrefour et sur l'apport de 25 mégawatts fournis par la centrale privée E-Power. Cette combinaison a permis de rétablir partiellement l'alimentation électrique de certains quartiers de la capitale et de limiter l'impact socio-économique de la coupure.

Si cette mesure illustre la capacité de mobilisation rapide des acteurs publics et privés du secteur, elle souligne également les limites d'une approche réactive centrée sur des interventions ponctuelles. L'absence d'un cadre stratégique de planification à long terme, combinée à une insuffisance d'investissements dans la modernisation des infrastructures, augmente la probabilité de crises similaires à l'avenir.

Cette situation renforce la nécessité de mettre en œuvre un Plan National d'Électrification définissant :

- les objectifs de diversification du mix énergétique, incluant une intégration accrue des énergies renouvelables ;
- le renforcement des capacités de transport et de distribution pour assurer la continuité du service ;
- la sécurisation physique et opérationnelle des infrastructures stratégiques ;
- des mécanismes contractuels transparents et équilibrés avec les producteurs indépendants d'électricité, afin de garantir une contribution stable et conforme aux standards techniques et environnementaux.

La mise en place d'une telle stratégie, accompagnée d'une gouvernance coordonnée entre l'État, l'EDH, les opérateurs privés et les partenaires techniques et financiers, constitue une étape indispensable pour assurer la fiabilité, la durabilité et l'accessibilité du service électrique à l'échelle nationale. Cette vision structurante doit être considérée comme un levier central de développement économique et social pour Haïti.

Le plan national

de développement du secteur électrique

L'ANARSE, avec le support financier et logistique de la BID dans le cadre de la troisième composante du programme AMACEH (Amélioration de l'Accès à l'Électricité en Haïti), concentre ses efforts sur l'élaboration d'un Plan National de Développement du Secteur Électrique. Ce document stratégique permettra au gouvernement haïtien d'orienter et de prioriser ses décisions de planification et d'investissement pour l'extension de ses infrastructures électriques à court, moyen et long termes.

Une stratégie d'électrification en trois (3) axes d'intervention, couvrant l'ensemble du territoire national, est préalablement définie .

- 1) Réhabilitation, renforcement et extension du réseau métropolitain
- 2) Développement et modernisation des réseaux régionaux
- 3) Déploiement des solutions hors réseau

Le plan intégrera des considérations telles que :

- Connaissance des ressources renouvelables. Évaluation actualisée et cartographie du potentiel technico-économique des énergies renouvelables, en se concentrant sur les technologies les plus prometteuses pour Haïti.
- Définition des scénarios de croissance de la demande. Tendances et scénarios d'évolution de la demande.
- Analyse des options de morphologies d'expansion possibles. Scénarios de structure du système et d'alternatives technologiques.
- Modèle d'expansion optimale. Modélisation du plan d'expansion optimal dans chaque scénario.
- Modèle commercial. Analyse financière simplifiée de chaque scénario (coût/bénéfice, remboursement du CAPEX et de l'OPEX).
- Gouvernance et exploitation. Analyse simplifiée des aspects de gouvernance, opération, maintenance, et des risques pour la mise en œuvre de chaque scénario retenu.

Pour mener à bien ce projet, le régulateur a fait appel aux services de deux firmes avec le support de l'UTE qui gère les fonds de la composante 3 de l'AMACEH pour l'ANARSE. Les deux firmes préalablement sélectionnées pour le travail sont la Canadian Pacific Consulting Services (CPCS) et la National Renewable Energy Laboratory (NREL)).

Malheureusement la firme américaine (NREL) n'a pas pu rejoindre l'équipe du projet à cause de complications liées à la mobilisation des fonds déjà approuvés en ce sens par l'USAID en janvier 2025. Pour pallier à l'absence de NREL, un panel d'experts internationaux de haut rang a été recruté. Dans l'intervalle, le travail se poursuit avec la firme canadienne (CPCS) qui a déjà fourni deux livrables dont:

- 1) Le rapport sur la mise en place du comité de pilotage
- 2) Le plan de sensibilisation des parties prenantes

De plus, une récente rencontre du comité de pilotage de ce projet a permis de redéfinir de manière encore plus précise les stratégies, avant de procéder à la collecte des données et les analyses préalables à la phase de simulations. Cette action marque un tournant pour un cadrage plus aiguë, une vision plus claire et mieux définie des perspectives à court, moyen et long termes pour le secteur électrique. Ceci devrait inciter davantage d'investissement.



Un cadre stratégique pour transformer durablement le secteur électrique

Le Plan National de Développement du Secteur Électrique vise à structurer les investissements et orienter les décisions à court, moyen et long termes, en s'appuyant sur une approche intégrée du réseau national et des solutions hors réseau.

L'équipe

Formations et participations

Formation des cadres

Renforcement des capacités à travers une formation sur la commande publique et la passation de marchés

Dans le souci d'améliorer la gouvernance et la transparence dans la gestion des ressources publiques, deux (2) employés de l'ANARSE ont pris part à une formation spécialisée sur la commande publique et la passation des marchés organisée par Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP) en partenariat avec l'Institut National d'Administration, de Gestion et des Hautes Etudes Internationales (INAGHEI), à partir du 14 avril 2025 pour une durée de deux (2) semaines.

Cette formation, organisée autour du cadre légal établi par la loi du 10 juin 2009 et les textes d'application, visait à renforcer la compréhension des procédures d'acquisition, des mécanismes de contrôle et des responsabilités des différents acteurs.

Les principaux bénéficiaires pour les employés de l'ANARSE :

- Meilleure compréhension du cadre légal et réglementaire en matière de marchés publics et de conventions de concession.

- Renforcement des compétences en planification et gestion des contrats, notamment à travers l'élaboration et le suivi du Plan Annuel de Passation des Marchés Publics (PAPMP).
- Capacité accrue à collaborer avec les autres institutions impliquées dans la commande publique (MEF, CNMP, CSCCA, etc.).
- Outils pratiques pour assurer un suivi conforme et transparent des projets liés au secteur énergétique, incluant les concessions et les partenariats public-privé.
- Sensibilisation au respect des principes de transparence, d'équité et d'efficacité, essentiels pour garantir une gestion responsable des ressources publiques.

La participation de ces employés à cette formation renforce la capacité de l'ANARSE à remplir son rôle de régulateur dans le secteur énergétique, tout en s'assurant que les procédures de passation des marchés respectent les normes nationales et internationales. Elle contribue également à ancrer une culture de bonne gouvernance et de redevabilité au sein de l'institution.

Missions de cadres

Visite technique et d'accompagnement à Jacmel

Du 6 au 8 juin 2025, une mission technique a été réalisée à Jacmel dans le cadre du projet de construction d'une centrale solaire de 4 MWc. Elle a réuni l'ANARSE, la Cellule Énergie (CE), l'Électricité d'Haïti (EDH) et plusieurs représentants de firmes intéressées à l'appel d'offres lancé pour la réalisation de ce projet. Les objectifs étaient de visiter les installations existantes, d'accompagner techniquement les soumissionnaires, de présenter le site du futur projet et de renforcer la confiance des parties prenantes.

La mission a débuté par une réunion avec les autorités locales (maire et direction municipale) pour présenter le projet, ses bénéfices (électrification, réduction de la dépendance au carburant, mix énergétique) et obtenir leur soutien.

Les visites ont couvert:

- la Centrale thermique de Jacmel (11,85 MW installés, 8 MW disponibles, mais seulement 2,6 MW utilisés; problèmes liés au carburant et à des équipements hors service).
- la Centrale hydroélectrique de Gaillard (500 kW, fonctionne à 80% maximum, incapable de répondre à la demande locale; disjoncteur de liaison avec Jacmel défectueux).
- le Site prévu pour la centrale solaire (13 ha à Montfleury, bien exposé, relief varié nécessitant quelques travaux d'aménagement).

Les constats généraux incluent l'engagement des autorités locales, l'enthousiasme des soumissionnaires présents, l'urgence de réparer certaines infrastructures (notamment le disjoncteur de Gaillard).

En conclusion, la mission a confirmé la faisabilité et la pertinence du projet, tout en soulignant l'importance de moderniser le réseau électrique et de diversifier les sources d'énergie pour répondre à la demande croissante à Jacmel.

Mission de supervision dans le Grand Sud

Du 17 au 25 juin 2025, une mission de supervision a été conduite dans plusieurs localités des départements du Sud et de la Grand'Anse, dans le cadre du programme PHARES. Cette mission a concerné notamment La Cahouane, Tiburon, Beaumont, Chambellan, Marfranc ainsi que Jérémie, où s'est tenue une réunion de démarrage regroupant les acteurs locaux des cinq mini-réseaux prévus dans la Grand'Anse.

L'objectif principal de cette mission était de suivre l'avancement des travaux de construction et de réhabilitation des mini-réseaux, mais aussi de renforcer le dialogue avec les communautés bénéficiaires à travers la présentation du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES). Les rencontres communautaires ont permis de recueillir les préoccupations locales, notamment sur la tarification de l'électricité, la capacité des centrales à répondre à la demande future, la transparence du processus de décaissement des fonds, ainsi que la participation des femmes dans les comités consultatifs.

Les échanges ont mis en lumière :

- l'attente des populations par rapport à l'accès à une électricité fiable et abordable ;
- des défis logistiques et administratifs, notamment liés aux délais de décaissement et à certains conflits fonciers (cas de Chambellan) ;
- la nécessité d'intégrer pleinement les aspects environnementaux, sociaux et de genre pour garantir la durabilité des projets.

Au cours des discussions, les institutions présentes: Cellule Énergie (CE),

UTE, Enèji Pèp La et ANARSE ont apporté des clarifications sur l'état d'avancement des projets, les responsabilités respectives et les garanties de régulation.

En conclusion, cette mission a contribué à établir un climat de confiance avec les populations locales et à identifier des pistes d'amélioration pour faciliter la mise en œuvre du programme PHARES. Elle a confirmé que le succès des mini-réseaux repose non seulement sur la qualité des infrastructures, mais aussi sur la transparence, la concertation et la participation active des communautés bénéficiaires.

Mission de supervision et de validation des tests préliminaires de mise en service de la centrale de Tiburon

Dans le cadre de la finalisation des travaux de réhabilitation de la centrale de Tiburon; une équipe conjointe de représentants de la Cellule Energie, l'ANARSE et l'UTE/MEF s'est rendue dans le Grand-Sud (Cayes, Grande-Anse) du 22 au 27 Août 2025 afin de superviser dans un premier temps les tests de mise en service de la centrale solaire réhabilitée à Tiburon et d'effectuer dans un second temps une évaluation des travaux de décapage qui étaient en cours de réalisation par le MTPTC à travers les Directions Départementales du Sud et de la Grande-Anse et, plus spécifiquement, l'état des travaux de réparation du système d'adduction d'eau potable à Chambellan.

Tous les tests effectués sur les composantes de la centrale photovoltaïque ainsi que sur son fonctionnement se sont révélés concluants. Toutefois, les essais de synchronisation entre le groupe thermique en service depuis 2019 et la nouvelle centrale solaire récemment réhabilitée ont été reportés à une

phase ultérieure, afin de permettre au constructeur de finaliser les derniers réglages techniques nécessaires.

Cette mission de supervision des différents tests a permis d'enclencher le processus devant conduire à la mise en opération effective de la centrale provisoirement de la centrale de Tiburon.

Panels et autres interventions

Participation à la 9ème Semaine de l'Énergie de l'OLADE – Asunción, Paraguay

La 9ème édition de la Semaine de l'Énergie, organisée par l'Organisation Latino-américaine de l'Énergie (OLADE), s'est tenue à Asuncion, au Paraguay, du 29 octobre au 1er novembre 2024. Cette rencontre, qui a réuni les ministres et responsables nationaux de l'énergie de la région ainsi que des partenaires techniques et financiers, a servi de plateforme d'échanges sur les défis énergétiques et les opportunités de coopération régionale. Haïti y a été représenté par l'ANARSE, à travers son Directeur Général, le Docteur Evenson Calixte.

Lors du panel consacré aux perspectives de développement énergétique dans la Caraïbe, la délégation haïtienne a mis en évidence les défis structurels du pays, parmi lesquels l'absence d'accès à l'électricité pour plus de 7 millions d'habitants et une capacité de production d'environ 60 MW pour une demande excédant les 600 MW. La vision stratégique présentée repose sur la modernisation du système énergétique national afin de le rendre durable, compétitif et largement basé sur les énergies renouvelables. Les priorités identifiées concernent le renforcement du réseau métropolitain, la modernisation et l'extension des réseaux régionaux en partenariat avec le secteur privé, ainsi que le déploiement de solutions hors-réseau tels les mini-réseaux, les micro-réseaux et les systèmes solaires domestiques.

Des actions et décisions visant à réduire l'écart entre l'offre et la demande ont été présentées à cette occasion, par exemple la signature de huit concessions de mini-réseaux en août 2024, l'adoption d'une réglementation spécifique pour les réseaux de moins de 2,5 MW, le lancement d'un programme national d'électrification rurale avec l'appui de la Banque mondiale et de la BID, et la mise en place d'un micro-réseau bouclé desservant environ 3 000 clients. Par ailleurs, des opportunités d'investissement ont été mises en avant, notamment des concessions

régionales de 10 à 40 MW, des projets de centrales solaires photovoltaïques, l'exploitation de mini-réseaux existants et la diffusion de systèmes solaires domestiques auprès de 200 000 familles.

Du côté régional, la Semaine de l'Énergie a été marquée par l'adoption d'une déclaration commune s'opposant à la construction de nouvelles centrales au charbon et par l'engagement collectif des pays participants à atteindre une transition énergétique durable et neutre en carbone d'ici 2050. Il a été décidé de lancer une deuxième phase de la transition énergétique axée sur la demande, notamment dans les secteurs de l'industrie, du transport et de l'habitat, et de créer un Conseil régional de planification énergétique. Un plan d'action spécifique a également été élaboré pour la Caraïbe, dans le but de renforcer la résilience et l'intégration énergétique de la région.

La participation d'Haïti à cette rencontre a contribué à sa visibilité dans les discussions énergétiques régionales et à confirmer son engagement dans la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique. Elle a permis de réaffirmer l'objectif national d'accès universel à l'électricité d'ici 2035 et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération et d'investissement pour accompagner la modernisation du secteur énergétique haïtien.

Participation de l'ANARSE au projet de soutien à la Contribution Déterminée au niveau National (CDN)

Dans le cadre du projet de soutien à la Contribution Déterminée au niveau National (CDN), l'ANARSE a pris part à deux activités majeures organisées au mois d'août 2025.

Un premier atelier en présentiel s'est tenu les 13 et 14 août 2025 autour du thème " Analyse des secteurs prioritaires et des normes juridiquement contraignantes pour l'examen des politiques climatiques en Haïti." À cette occasion, l'ANARSE a contribué activement aux discussions sur le rôle du secteur énergétique dans la lutte contre les changements climatiques. Les interventions de nos représentants ont mis en avant :

- le rôle central de la régulation dans l'organisation et le contrôle du secteur énergétique ;
- la mission de l'ANARSE dans la mise en œuvre de la politique énergétique nationale ;
- l'importance d'une régulation efficace pour accompagner la transition énergétique, notamment en matière de promotion des énergies renouvelables et d'accès à une énergie propre, fiable et abordable.

Cet atelier a constitué une opportunité stratégique pour renforcer la position institutionnelle de l'ANARSE au sein des dynamiques climatiques nationales, tout en réaffirmant son engagement à soutenir l'État haïtien dans l'exécution de sa CDN et dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Le deuxième atelier, réalisé en ligne le 19 août 2025, a porté sur la "Présentation du rapport intermédiaire du plan de renforcement des capacités.

Lors de cette session, l'ANARSE a rappelé l'importance de son intégration dans les stratégies nationales de lutte contre les changements climatiques. Face à des tentatives de réduire son rôle à la seule régulation du sous-secteur de l'électricité, l'ANARSE a rappelé la portée élargie de ses compétences, telles que définies par le décret de février 2016 (articles 84 et suivants, articles 20 et suivants). Les discussions ont mis en évidence la nécessité de clarifier les rôles et compétences des acteurs publics, afin d'assurer une meilleure coordination et une cohérence renforcée dans l'élaboration des documents de suivi et dans la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités.

Nos interventions ont insisté sur la nécessité d'inclure l'ANARSE dans l'élaboration des documents de suivi et dans la mise en œuvre des plans, en tant qu'acteur stratégique incontournable de la transition énergétique.

Impact institutionnel

La participation de l'ANARSE à ces deux ateliers a permis de :

- positionner l'institution au cœur des débats climatiques nationaux;
- renforcer sa visibilité et son rôle stratégique dans la gouvernance climatique ;
- consolider le lien entre régulation énergétique, transition climatique et responsabilité institutionnelle.

Participation de l'ANARSE, à l'atelier de régulation francophone de REGULAE

Chaque année, la communauté francophone de la régulation énergétique se réunit dans le cadre de l'atelier RegulaE.Fr, une plateforme d'échanges techniques et institutionnels entre autorités de régulation. En 2025, cet atelier s'est tenu à Libreville, au Gabon, du 8 au 10 juin, autour du thème : « Concrétiser la transition énergétique : cadres de régulation et retours d'expérience de la communauté francophone ». L'événement a rassemblé environ vingt-sept autorités de régulation issues d'Afrique, d'Europe et des Amériques, témoignant d'un engagement collectif en faveur d'une transition énergétique plus structurée et mieux gouvernée.

Les discussions ont porté sur la manière d'adapter les cadres réglementaires pour favoriser les investissements, améliorer la gouvernance et renforcer la transparence dans les secteurs électriques nationaux. Plusieurs expériences ont été partagées : réforme du système énergétique au Gabon, appels d'offres en Algérie, développement des producteurs indépendants au Bénin, ou encore projets d'interconnexion régionale et de mobilité électrique portés par la CEDEAO et l'Union européenne. L'accent a été mis sur le rôle central du régulateur, garant de la stabilité et de la crédibilité des marchés énergétiques.

La participation d'Haïti, à travers l'ANARSE, s'inscrit dans une démarche d'apprentissage et de coopération régionale. Cette mission a permis de renforcer les capacités institutionnelles de l'ANARSE, d'échanger sur les meilleures pratiques de régulation et d'identifier des pistes d'adaptation au contexte haïtien. Elle s'inscrit dans la continuité des efforts nationaux pour instaurer un cadre réglementaire solide, capable de soutenir la

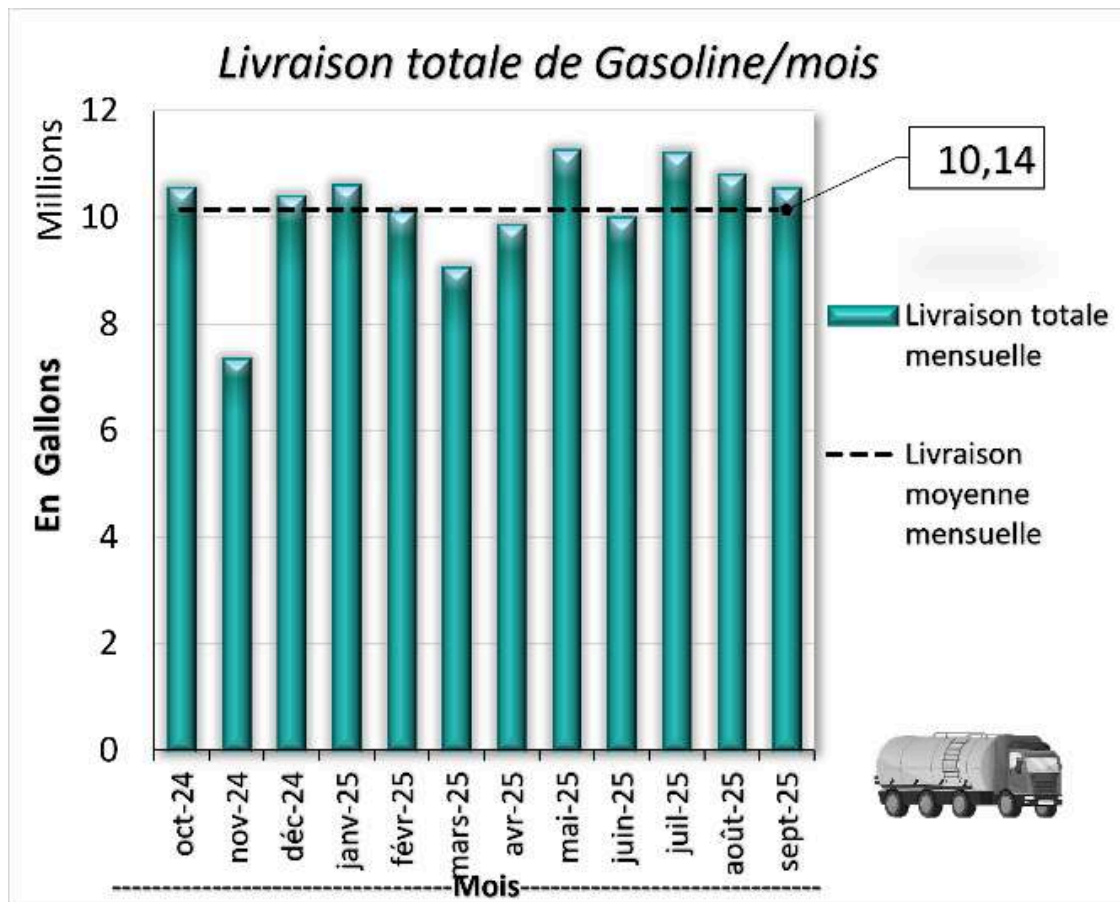
modernisation du système électrique et d'accompagner la transition énergétique du bloc francophone, donc du pays.

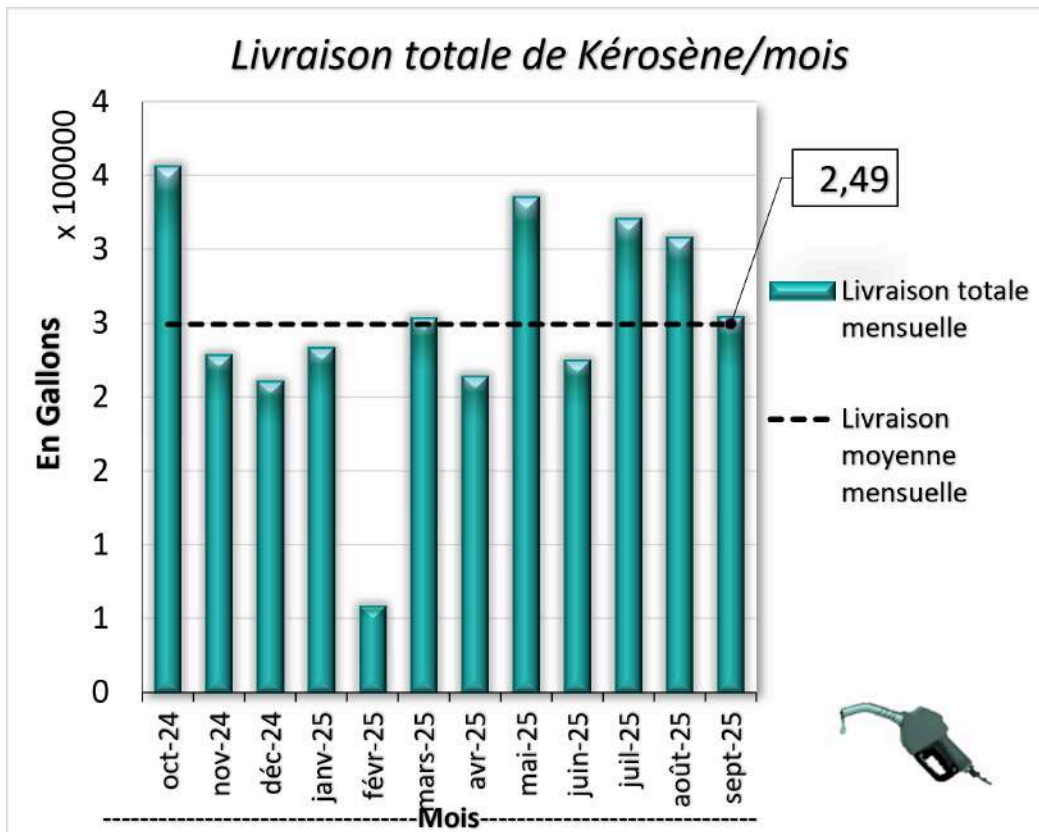
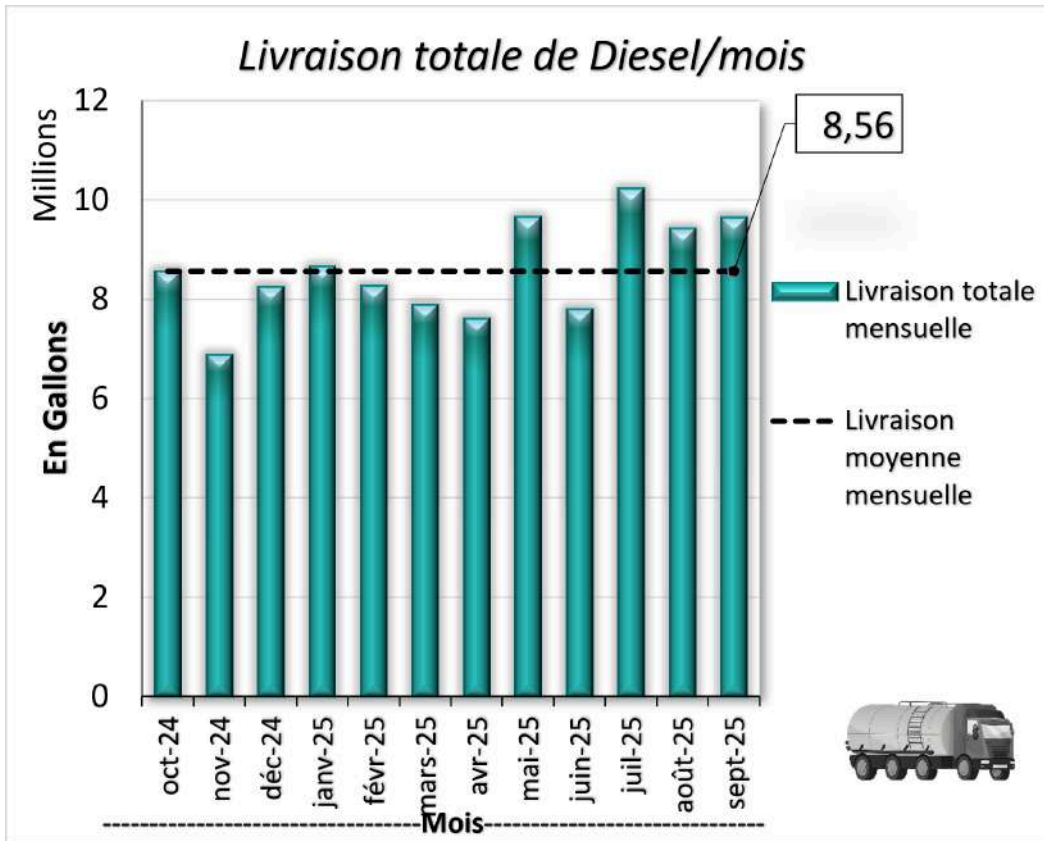
Produits pétroliers

Consommation



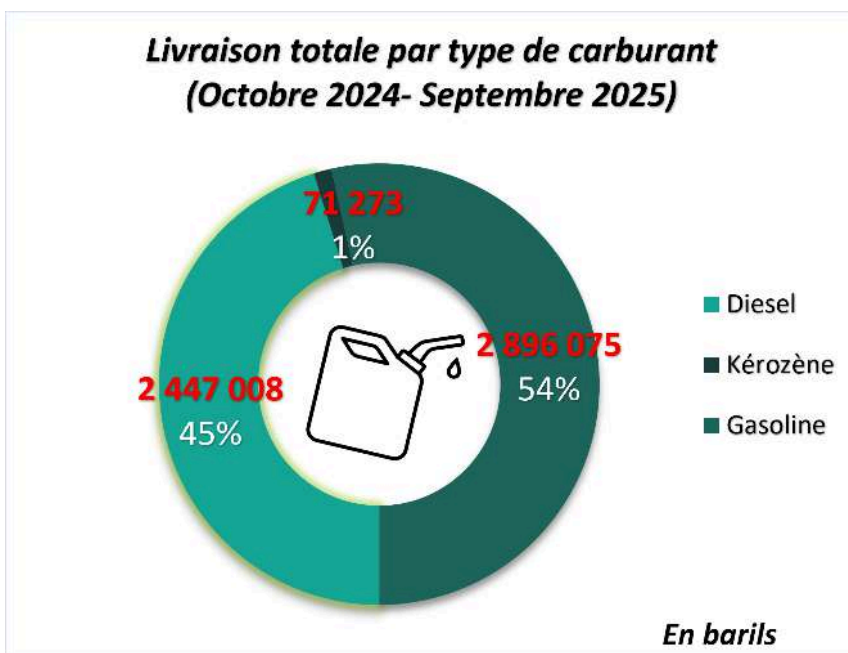
L'Autorité Nationale de Régulation du Secteur de l'Énergie (ANARSE) présente à travers ce rapport, une analyse actualisée de la consommation des produits pétroliers en Haïti pour l'exercice 2024-2025. Ce rapport offre une lecture analytique des tendances observées afin de soutenir la prise de décision et les politiques publiques dans le secteur énergétique.





Les données relatives à la consommation des produits pétroliers durant l'année 2024-2025, illustrées dans les graphiques ci-dessus, mettent en évidence la prédominance de la gasoline qui demeure le produit le plus distribué, suivie du diesel, avec des livraisons mensuelles moyennes de **10,14 millions de gallons** et de **8,56 millions de gallons**, respectivement. Le kérosène, quant à lui, représente une part nettement plus faible de la consommation nationale, soit **2,49 millions de gallons**. Cette répartition reflète les besoins énergétiques du pays, notamment liés au transport et à la production d'électricité.

Par ailleurs, la situation globale indique une augmentation de la consommation dans les proportions indiquées ci-dessous.

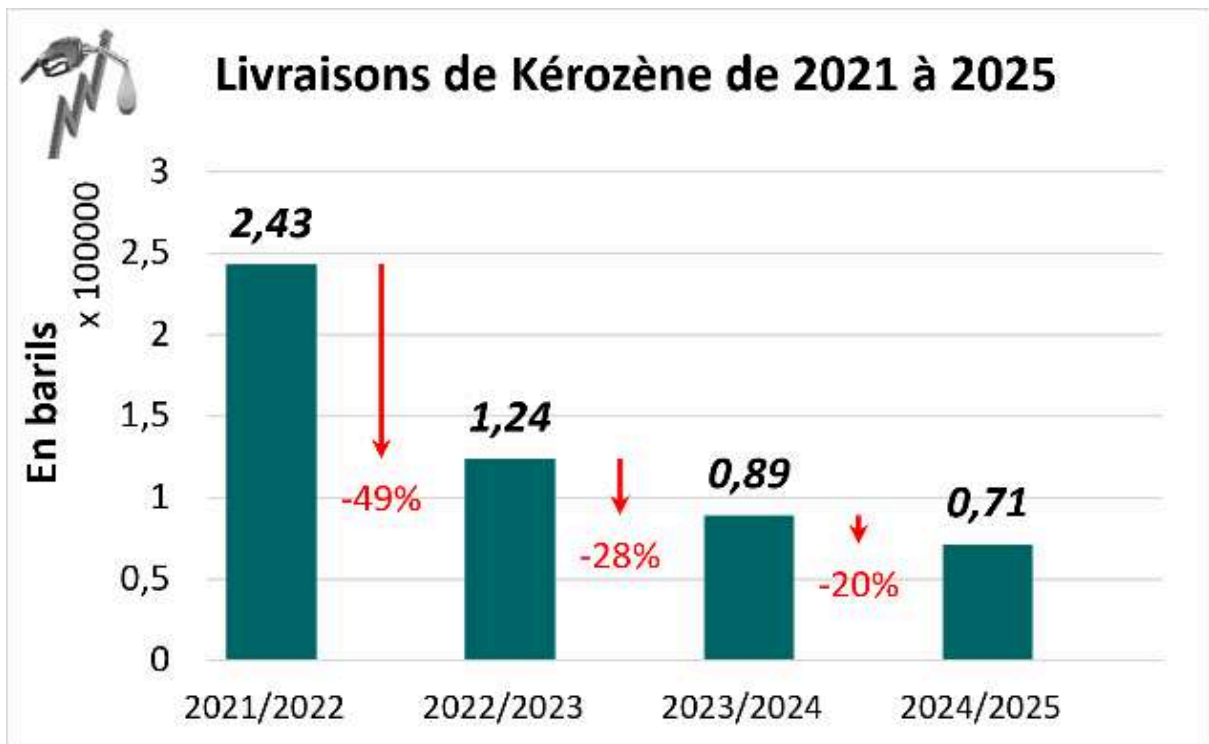
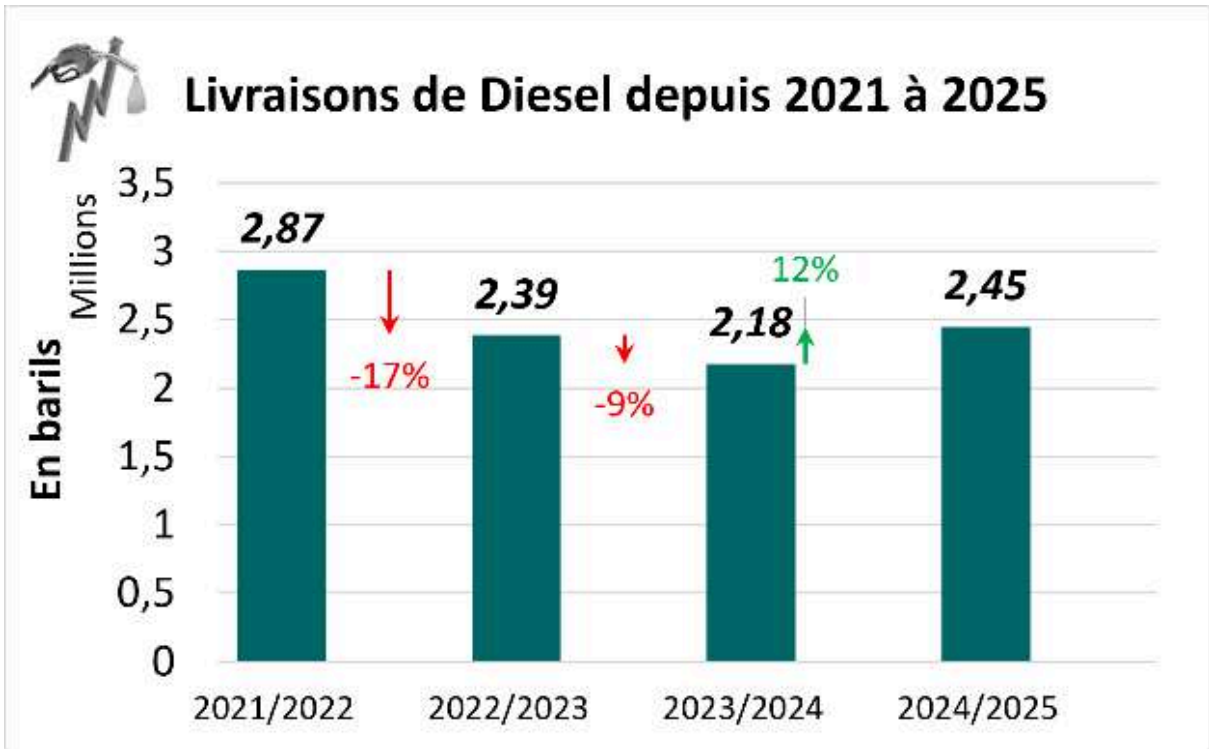


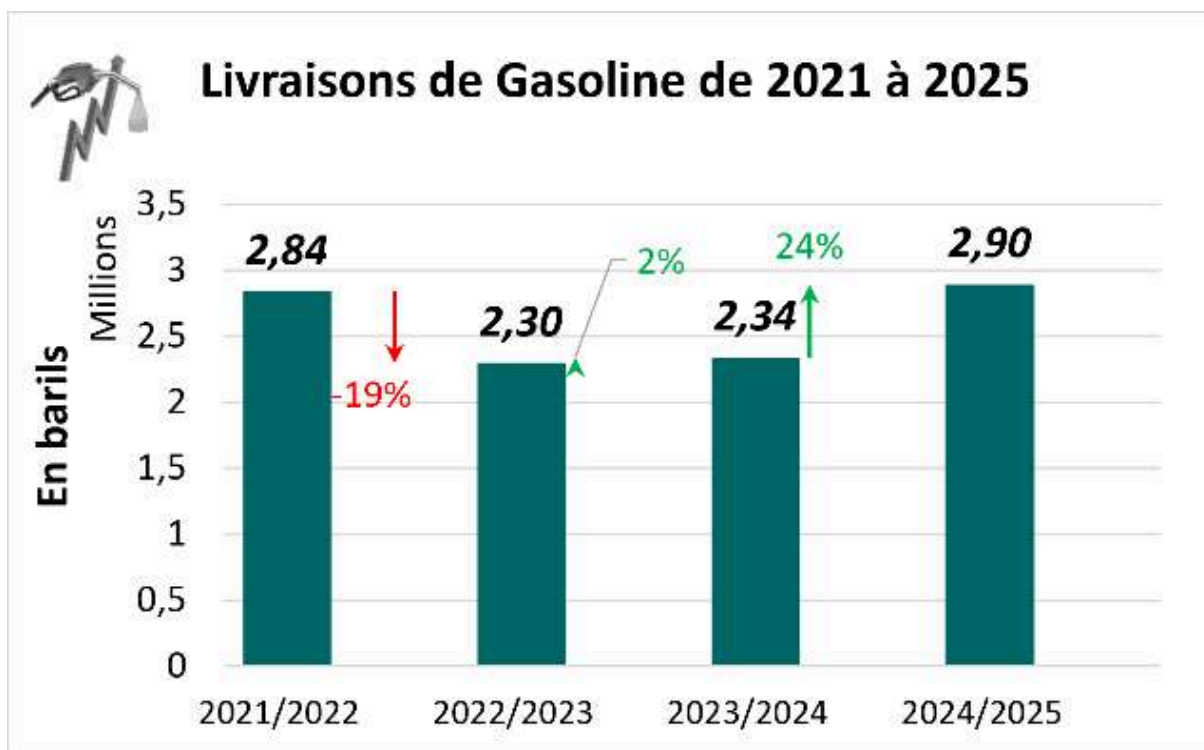
Sur l'ensemble de la période considérée (octobre 2024 à septembre 2025), on observe une augmentation globale de **+17,5 %** des volumes livrés, calculée sur la base d'une moyenne pondérée par catégorie de produits pétroliers, entre l'année fiscale 2023-2024 et la suivante. Une

progression portée par la forte hausse de la gasoline (**+24 %**) et du diesel (**+12 %**), qui compense largement la contraction marquée du Kérosène.

L'analyse des tendances sur plusieurs années (2021-2025) confirme cette dynamique contrastée. Alors que les livraisons de gasoline et de diesel affichent une reprise progressive après certaines baisses antérieures, le kérosène enregistre une diminution continue, traduisant une évolution des habitudes de consommation énergétique et la nécessité d'une adaptation continue des politiques publiques pour mieux répondre aux enjeux du secteur.

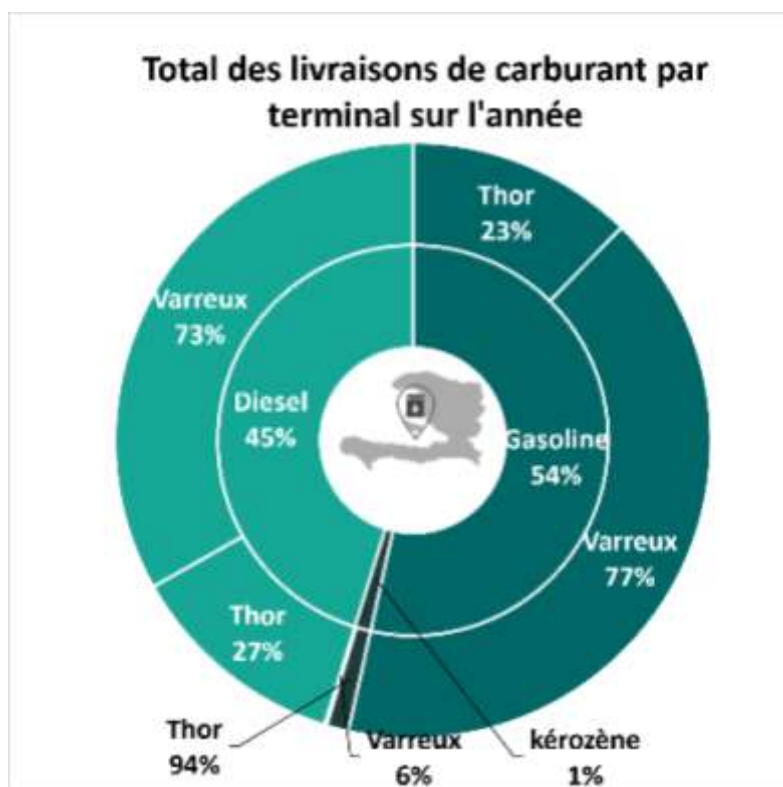
Les graphes de variations de livraisons illustrent les écarts sur le total des produits pétroliers distribués d'année en année depuis 2021 par catégorie de carburant.



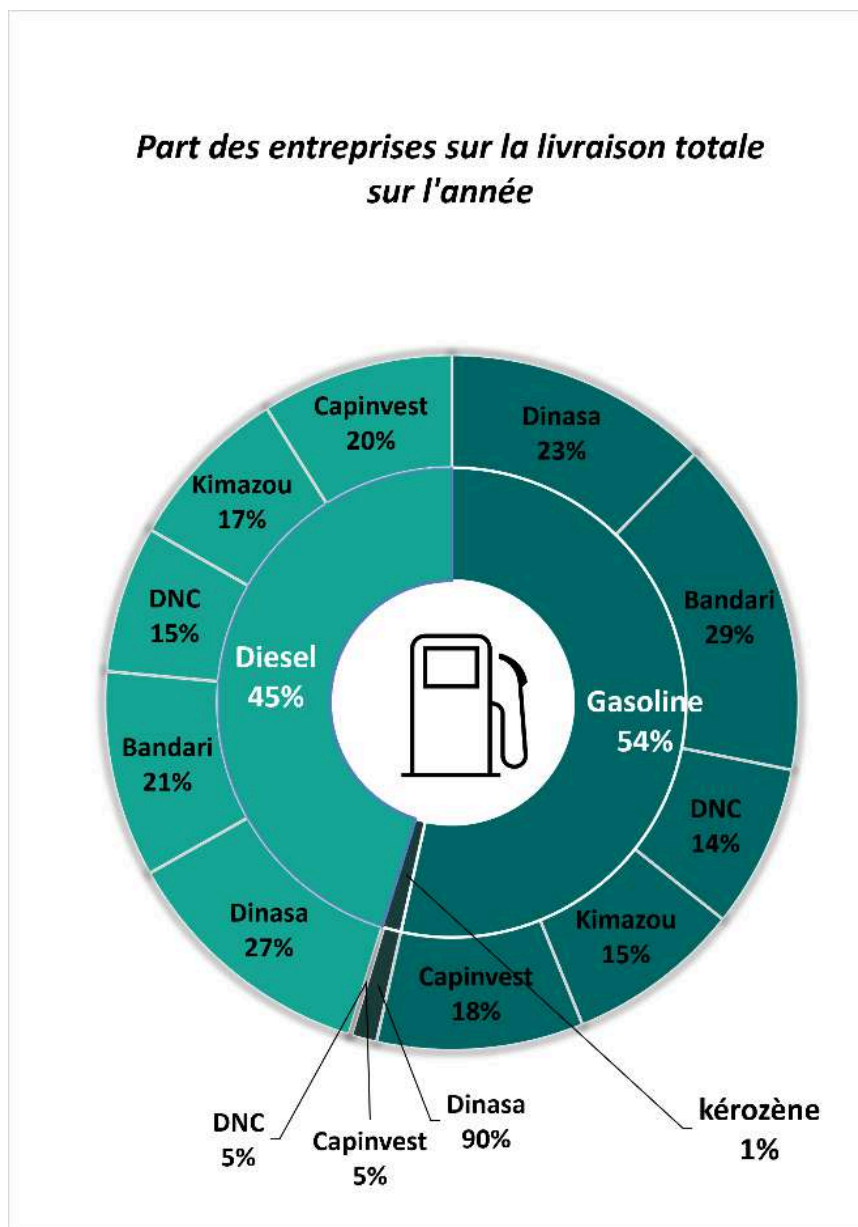


Total des livraisons de carburant par terminal sur l'année

Des trois terminaux dont Haïti dispose au niveau de la région métropolitaine, la distribution des produits pétroliers s'appuie sur les terminaux opérationnels de Thor et de Varreux. Ces deux sites assurent l'essentiel de l'approvisionnement sur l'ensemble du territoire national.



Enfin, la répartition annuelle des parts des compagnies pétrolières montre un marché diversifié assurant à la fois la continuité de l’approvisionnement et une certaine concurrence. Les parts des compagnies distribuant les produits pétroliers des terminaux se répartissent de manière globale sur l’année comme suit.



Rapport financier

Pour l'exercice budgétaire 2024-2025, les dépenses totales prévues de l'Autorité Nationale de Régulation du Secteur de l'Énergie (ANARSE) s'élevaient à **52,085,228.00 HTG**. Les dépenses effectivement engagées ont atteint **49,881,684.16 HTG**, dégageant un solde de **2,203,543.84 HTG**, soit un taux d'exécution global de **95,77%**. Les dépenses de personnel ont été exécutées à hauteur de **39,848,400.00 HTG** sur un budget de **40,383,187.00 HTG**, correspondant à un taux de réalisation de **98,68%**. Elles couvrent notamment les rémunérations du personnel de carrière (**8,500,000.00 HTG**), du personnel contractuel (**26,533,900.00 HTG**), des autres personnels (**2,025,213.00 HTG** sur **2,560,000.00 HTG**), ainsi que les gratifications de fin d'exercice (**2,789,287.00 HTG**), laissant un solde de **534,787.00 HTG**. Par ailleurs, les dépenses de biens et services ont été exécutées à **10,702,041.00 HTG**, soit un taux d'exécution de **85,73%**, avec un solde de **1,668,756.84 HTG**, principalement lié à l'allocation de fonctionnement aux organismes autonomes.

Dans l'ensemble, cette performance traduit une gestion budgétaire rigoureuse, transparente et conforme aux principes de la comptabilité publique et de la bonne gouvernance administrative.

Rapport d'exécution du Budget 2024-2025

Code Alinéa	Description des dépenses	Montant Budgetisé	Dépenses Effectuées	Solde
1114-1-23				
	Dépenses de Personnel	40 383 187,00	39 848 400,00	534 787,00
	Rémunérations princ. Personnel de carrière	8 500 000,00	8 500 000,00	
	Rémunérations Personnel Contractuel	26 533 900,00	26 533 900,00	
	Rémunérations Autres Personnels	2 560 000,00	2 025 213,00	
	Gratification Fin d'exercice	2 789 287,00	2 789 287,00	
	Dépenses de Biens et Services	11 702 041,00	10 033 284,16	1 668 756,84
	Allc. De Fonct. Aux . Org. autonomes	11 702 041,00	10 033 284,16	
	Total Dépenses	<u>52 085 228,00</u>	<u>49 881 684,16</u>	<u>2 203 543,84</u>

L'exercice 2024-2025 reflète une mobilisation accrue de ressources en appui aux projets structurants du secteur énergétique, notamment dans le cadre des programmes financés par les partenaires techniques et financiers. Les principales dépenses ont été orientées vers :

- le développement des infrastructures énergétiques
- les activités de régulation et de planification
- le suivi des projets et les missions de terrain
- le renforcement des capacités institutionnelles

Les financements mobilisés, en particulier à travers les programmes appuyés par la BID, la Banque mondiale et d'autres partenaires, ont permis de soutenir la mise en œuvre des projets prioritaires tout en renforçant les capacités opérationnelles de l'institution.

Autorité nationale de régulation du secteur énergétique

Téléphone:
+509 5693-2102

Adresse :
2 Rue Marcadieu,
Port-au-Prince, Haïti

Site web:
www.anarse.gouv.ht